Image not found or type unknown

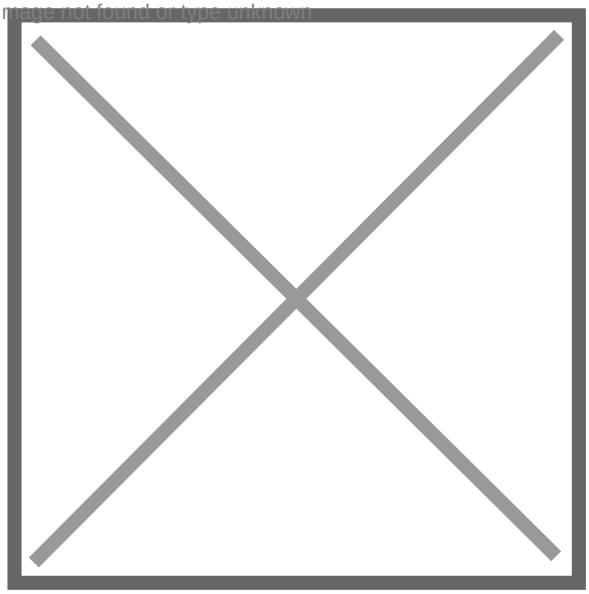

Formation temps partiel assedic

Par **chiara**, le **04/11/2011** à **16:38**

Bonjour,

au moins de septembre 2010 je me suis desinscrite de Pole Emploi car j'avais eu une proposition de contrat interim de 12 mois.
Entretemps en octobre j'ai commencée une formation temps partiel (-29H/semaine) financée en partie par le Fongecif.
Le 30 septembre 2011 j'ai terminé mon contrat de travail. Il me restaient 2 js de formation, un en octobre et l'autre en novembre.
LE 24 octobre 2011 lors de mon entretiens chez Pole Emploi on m'a inscrite en categorie 4. Alors que il me manque juste 1 js de formation et que pendant le mois de octobre je n'ai pas travaillé et aucune proposition s'annonce pour novembre.
J'ai bon à dire que c'est une formation temps partiel, que je suis en recherche d'emploi...les conseillers Pole Emploi me disent que je ne suis pas indemnisable et ils prenneront en compte mon inscription que aprés ma derniere date de novembre. Mes droits ne seront pas retroactifs. Cela me cause beaucoup de problems financiers car de plus j'ai un enfant à charge.
Puis- je faire quelques chose?
Merci d'avantage
Cordialement
Chiara Franceschini

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés